

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 586 publiée le 17 mars 2017

EN LIGURIE, UN LIEU OÙ SOUFFLE L'ESPRIT, AU RYTHME DE LA LITURGIE TRADITIONNELLE

LA FONDATION DES BÉNÉDICTINS DE L'IMMACULÉE CONFIRMÉE

C'est une bonne nouvelle qui nous vient d'Italie : le successeur de Mgr Oliveri sur le siège épiscopal d'Albenga-Imperia, Mgr Borghetti, procédera le mardi 21 mars (fête de saint Benoît) à l'érection canonique des Bénédictins de l'Immaculée. Fondés en 2008 sur les hauteurs de la côte ligure, les Bénédictins de l'Immaculée sont une communauté bénédictine traditionnelle de stricte observance conduite par le Père Jehan de Belleville, issu de l'abbaye du Barroux.

Le partage de cette bonne nouvelle, telle que communiquée par le Père Jehan sur le site de la communauté, nourrit nos réflexions de la semaine.

Image: rs20170317120418_villatalla2015.jpg

Fête de saint Benoît 2015 chez les Bénédictins de l'Immaculée.

I - L'ANNONCE FAITE PAR LE PÈRE JEHAN DE BELLEVILLE

(texte publié le 25 février 2017 sur le site des Bénédictins de l'Immaculée)

Nous avons la joie de vous annoncer la prochaine érection canonique de la communauté, à laquelle procédera notre nouvel évêque Mgr Guglielmo Borghetti le 21 mars prochain en la fête de saint Benoît.

Le 19 janvier 2015 nous en avons fait la demande auprès de Mgr Mario Oliveri dans les termes suivants qui résument la situation de la communauté depuis sa fondation :

« Excellence et cher Monseigneur,

Par votre lettre du 6 février 2008, vous m'avez paternellement accueilli dans votre diocèse d'Albenga-Imperia pour y fonder le monastère sainte Catherine de Sienna où se vivraient les traditions monastiques transmises par nos fondateurs et les traditions liturgiques en conformité avec le motu proprio Summorum Pontificum du regretté pape Benoît XVI.

Le 21 mars 2012 vous nous avez fait la grâce et la joie d'ériger le monastère en Association Publique cléricale de fidèles *ad experimentum* pour trois ans. Depuis donc sept années, malgré de nombreux essais de vocations qui n'ont pas toujours abouti, la communauté demeure actuellement stable avec 3 membres, nombre minimum requis par le droit pour former un ensemble de personnes (can. 115§ 2). Depuis sept années à Villatalla l'Office divin et la messe quotidienne chantée ne se sont jamais interrompus et la louange divine continue d'être célébrée fidèlement sept fois le jour et une fois la nuit, dans le chant grégorien, chant propre de l'Église Catholique, depuis les Matines à 3h.30 jusqu'aux Complies à 20h. L'*ad experimentum* de l'Association parvenant à son terme ce 21 mars 2015, frère Antoine, frère Marie et moi-même venons humblement requérir auprès de votre Excellence la grâce de voir notre communauté érigée en institut de vie consacrée de droit diocésain. Cette grâce donnera à notre communauté une reconnaissance ecclésiale plus forte et plus stable et protégera son charisme d'éventuelles contestations, particulièrement à craindre en cette période de troubles et d'incertitudes pour l'Église. Je pense aussi que cette reconnaissance attirera davantage de vocations ayant besoin d'être rassurées sur la fiabilité de notre communauté.

Veuillez, Votre Excellence, agréer l'expression de nos sentiments très respectueux et filiaux in Maria. »

L'approbation des Constitutions par le Saint-Siège est une condition de validité pour l'érection d'un institut diocésain. Signée le 25 mars 2015, elle est arrivée trop tard à Mgr Oliveri car ce même jour, à la demande du Pape François, il renonçait à la juridiction attachée à sa charge d'évêque diocésain. Mgr Borghetti a dû prendre du temps pour faire connaissance avec son nouveau diocèse et nous faire une première visite le 12 mars 2016. À plusieurs reprises et publiquement Il a déclaré que n'ayant pas de sensibilité traditionnelle il respectait cependant pleinement le motu proprio Summorum Pontificum de Benoît XVI. Il a tenu

parole : plusieurs messes sont actuellement célébrées selon le rite traditionnel dans le diocèse à la demande de groupes de fidèles et lui-même viendra donc nous ériger et recevoir nos vœux monastiques ce 21 mars prochain. A sa demande, la messe traditionnelle sera célébrée solennellement par l'ancien vicaire général de Mgr Oliveri, Mgr Giorgio Brancaleoni à 11h, lui-même étant assistant au chœur.

Chers amis, je viens partager avec vous notre joie de recevoir l'approbation de la sainte Église pour continuer notre vie monastique dans une entière fidélité à la grâce transmise et reçue à Bédoin en 1970 par Dom Gérard dont j'ai eu l'honneur d'être le premier disciple. Magnificat !

Merci de nous accompagner de vos prières en ce jour béni et nous-mêmes nous vous portons dans les nôtres chaque jour. Que Dieu vous bénisse et vous protège vous et vos familles !

Image: rs20170317113540_pjehan.jpg

Le P. Jehan de Belleville élevant le Très Saint Sacrement lors du pèlerinage Populus Summorum Pontificum 2015 à Rome.

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) La reconnaissance diocésaine des Bénédictins de l'Immaculée est d'autant plus encourageante que Mgr Borghetti semblait avoir été missionné par le pape François pour « normaliser » un diocèse jugé trop traditionnel pour les standards de la péninsule. De fait, dès octobre 2016 - alors qu'il n'était pleinement installé que depuis le mois précédent (1) - Mgr Borghetti sema le trouble parmi ses ouailles et son clergé en déclarant que, dans chaque église du diocèse, les autels devaient être tournés vers les fidèles. Une déclaration très mal prise par de nombreux prêtres et fidèles de ce diocèse situé entre Nice et Gênes où la célébration *ad Orientem* est la norme dans de nombreuses paroisses.

2) En 1970, Dom Gérard Calvet, religieux bénédictin de l'abbaye de Tournay, dans les Hautes-Pyrénées, demanda son exclaustration pour rester fidèle à la doctrine catholique, à la messe traditionnelle, et à l'intégrité de la vie bénédictine. Après une expérience érémitique, il vint fonder dans le Vaucluse, sur les pentes du Mont Ventoux, dans la commune de Bédoin, le prieuré bénédictin Sainte-Marie-Madeleine. Le premier postulant de la nouvelle communauté fut le Père Jehan de Belleville, lequel, lorsque la communauté s'étoffa, devint le second de Dom Gérard. La communauté, d'abord approuvée par la Congrégation des Religieux, suivit ensuite Mgr Marcel Lefebvre, duquel elle se sépara en 1988, quelques temps après les consécration épiscopales réalisées par ce dernier. Elle s'était installée, au début des années 80, dans la commune voisine du Barroux, où elle avait construit un monastère, qui fut érigée en abbaye par le Saint-Siège en 1989. Sous l'abbatit de Dom Louis-Marie de Geyer d'Orth, élu en 2003, successeur de Dom Calvet qui avait démissionné, le P. Jehan de Belleville demanda à quitter l'abbaye. Après diverses expériences, il vint s'installer dans le diocèse d'Albenga, en 2008, pour créer un petit monastère, renouvelant en quelque manière le geste de son père spirituel à Bédoin.

3) Dans sa lettre de janvier 2015, le Père Jehan rappelle que c'est pour vivre « les traditions monastiques transmises par nos fondateurs et les traditions liturgiques en conformité avec le motu proprio Summorum Pontificum du regretté pape Benoît XVI » que Mgr Oliveri l'avait accueilli en 2008. En ce sens, les Bénédictins de l'Immaculée sont l'un des fruits du motu proprio. Un autre fruit, similaire, nous vient d'Irlande où, à une trentaine de km au nord de Dublin, l'évêque de Meath vient de confirmer l'érection du monastère bénédictin de Silverstream Priory comme institut de vie consacrée de droit diocésain. C'est le premier monastère créé dans le diocèse depuis la dissolution des monastères voulue par Henry VIII en 1536. Arrivés du diocèse de Tulsa en 2012 (voir notre lettre 458), les moines de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel, aujourd'hui au nombre de huit, célèbrent eux aussi l'*Opus Dei* « dans sa forme bénédictine traditionnelle et la Sainte Messe selon l'*usus antiquior* (la forme extraordinaire) du rite romain ».

4) La fondation d'une nouvelle communauté est une aventure humaine marquée du sceau de la Providence. Prions pour que cette reconnaissance diocésaine permette aux Bénédictins de l'Immaculée de croître en attirant à eux de nouvelles vocations désireuses de contribuer à l'essor d'une de ces précieuses « oasis de l'esprit » dans le silence desquelles « Dieu parle à l'humanité » comme le disait Benoît XVI dans une catéchèse d'août 2011 aux résonances barrésiennes : « Le silence et la beauté de l'endroit où vit la communauté monastique - beauté simple et austère - constituent comme un reflet de l'harmonie spirituelle que la communauté elle-même cherche à atteindre. [...] En regardant les choses dans une optique spirituelle, ces lieux de l'esprit sont l'épine dorsale du monde ! »

5) Pour qui le peut, au-delà de la prière pour de nouvelles vocations, il est possible d'aider les Bénédictins de l'Immaculée à restaurer l'intérieur de la maison dite Saint-Jean pour leur donner 3 cellules supplémentaires, un réfectoire et une cuisine séparés ainsi qu'un chapitre pour les réunions de communauté. Tout y est à refaire : enduits, peintures, plomberie, électricité, chauffage, sans compter portes et fenêtres. Vos dons, déductibles à raison de 66% du montant, sont à faire :

- par virement à l'ordre des « Amis des Bénédictins de l'Immaculée » ; CCM Lyon Bellecour ; IBAN FR7610278073010002104880178,
- par chèque libellé et adressé à « Les Amis des Bénédictins de l'Immaculée » ; Via Umberto I, 25 ; 18020 Villatalla (IM) ; Italie.

(1) Mgr Borghetti a été nommé par le pape François coadjuteur du diocèse d'Albenga-Imperia en 2015. Sur décision du Souverain Pontife, il a succédé à Mgr

Oliveri en septembre 2016 alors que ce dernier, en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels, n'atteindra l'âge de la retraite épiscopale (75 ans) qu'en 2019...